

L'an deux mille vingt et un, le quatre octobre, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la mairie sous la Présidence de Monsieur LARELLE Didier, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19

Date de la convocation du Conseil Municipal : 30 septembre

Nom Prénom	Présents (19)	Absent (0)	Excusées (0)
LARELLE Didier	X		
BOURGENOT Claire	X		
BOURSIER Yves	X		
TRAPIED Michel	X		
DAVID Patricia	X		
LANGLOIS Alexandra	X		
CLOUET Michel	X		
JAULIN Aurélie	X		
BREMAUD Fabrice	X		
CAUSSEQUE Stéphanie	X		
MERCERON Pascal	X		
BATARD Emmanuel	X		
MARTIN Sylvie	X		
BRISSON Fabrice	X		
DAUPLET Martine	X		
GEORGES Sandrine	X		
GARDIEN Maurice	X		
GROUSSARD Françoise	X		
ROUCHER Michel	X		

Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination du secrétaire de séance : Mme Patricia DAVID

Approbation du compte-rendu du Conseil du 27 septembre 2021

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 22 février 2021 est approuvé à 15 voix pour, 2 abstentions et 2 contre de l'opposition qui explique que Mme Sylvie MARTIN avait proposé de faire partie de la commission urbanisme en plus de M. Fabrice BRISSON et que cela n'a pas été porté au compte-rendu. Le Maire répond qu'un seul membre de l'opposition avait été admis à faire partie des commissions municipales, lors de leur mise en place en juillet 2020. Mais l'opposition ne comprend pas cette restriction. Monsieur le Maire précise qu'un avenant au Règlement Intérieur du Conseil municipal sera proposé à la réunion du 18 octobre afin de prévoir une représentativité différente de l'opposition dans les commissions.

2021-73- Election d'un nouvel adjoint au maire suite à la démission du Premier adjoint au maire

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu la délibération du 3 juillet 2020 relative à l'élection des Adjointes au Maire fixant leur nombre à cinq ;
Vu la lettre de démission de M. Pierrick KROMWEL des fonctions de 1^{er} adjoint au maire et de conseiller municipal, acceptée par le représentant de l'Etat le 21 septembre 2021 par courrier reçu en mairie le 24 septembre 2021,
M. Michel ROUCHER, suivant sur la liste «Ensemble pour Saint-Rogatien » devient automatiquement conseiller municipal et a pris ses fonctions lors du Conseil municipal du 27 septembre 2021,

Monsieur le Maire

- propose à l'assemblée de procéder au remplacement de M. Pierrick KROMWEL par l'élection d'un nouvel adjoint au Maire.
- demande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir délibérer :
 - 1) sur le maintien du nombre d'adjoints conformément à la délibération du 3 juillet 2020
 - 2) sur le rang qu'occupera le nouvel adjoint, à savoir :
 - il prendra rang après tous les autres ;
 - ou il occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l'élu dont le poste est devenu vacant (art.L2122-10 du CGCT)
 - 3) pour désigner un nouvel adjoint au maire au scrutin secret et à la majorité absolue.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal :

- de maintenir le nombre d'adjoints au Maire à cinq,
- que le nouvel adjoint occupera le même rang que l'élu dont le poste est devenu vacant (art.L2122-10 du CGCT).

L'opposition demande s'il est possible de connaître le nom des candidats avant de délibérer sur ces 2 points.

Il lui est répondu que l'ordre à respecter est 1^ole nombre d'adjoints et le rang puis 2^o l'appel à candidatures.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide **à l'unanimité** :

- de maintenir le nombre d'adjoints au Maire à cinq,
- que le nouvel adjoint occupera le même rang que l'élu dont le poste est devenu vacant (art.L2122-10 du CGCT)

Monsieur le Maire rappelle que l'élection des adjoints intervient par scrutins successifs, individuels et secrets dans les mêmes conditions que pour celle du Maire (art. L. 2122-4, L. 2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT).

Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

M. Michel CLOUET a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

Le conseil municipal a ensuite désigné deux assesseurs ; il s'agit de M. Emmanuel BATARD et de Mme Stéphanie CAUSSEQUE.

Monsieur le Maire fait appel aux candidatures :

NOM et PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)

BRISSON Fabrice

ROUCHER Michel

1 er tour du scrutin et seul tour

Sous la présidence de M. Didier LARELLE, Maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection du nouvel adjoint.

a) Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote =	0
b) Nombre de votants (enveloppes déposées) =	19
c) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art.L66 du code électoral) =	0
d) Nombre de suffrages blancs =	1
d) Nombre de suffrages exprimés (b-c) =	18
e) Majorité absolue =	10

NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS

BRISSON Fabrice = quatre = 4 voix

ROUCHER Michel = quatorze = 14 voix

M. Michel ROUCHER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Premier adjoint, et a été immédiatement installé.

M. Fabrice BRISSON a félicité M. Michel ROUCHER pour son élection.

QUESTIONS DIVERSES – INFORMATIONS

L'opposition demande des renseignements sur un projet de micro-crèche. Le Maire répond qu'effectivement il y a un projet privé mais qu'il n'est pas encore complètement abouti.

Monsieur l'adjoint aux bâtiments invite les conseillers municipaux qui le désirent à une visite des bâtiments communaux le samedi 23 octobre matin.

Monsieur le Maire informe qu'un huissier a fait un état des lieux du site de la future boulangerie avec les riverains et que le chantier démarrera le mercredi 6 octobre.

AGENDA

Repas des aînés = samedi 9 octobre

Conseil municipal = lundi 18 octobre à 20 h 30


Séance levée à 20 h 30

La secrétaire de séance,
Mme Patricia DAVID



Rappel des délibérations prises

2021-73- Election d'un nouvel adjoint au maire suite à la démission du Premier adjoint au maire

LARELLE Didier 	ROUCHER Michel	BOURGENOT Claire
BOURSIER Yves	LANGLOIS Alexandra	CLOUET Michel
JAULIN Aurélie	BREMAUD Patrice	CAUSSEQUE Stéphanie
MERCERON Pascal	BATARD Emmanuel	MARTIN Sylvie
BRISSON Fabrice	DAUPLLET Martine	GEORGES Sandrine
GARDIEN Maurice	GROUSSARD Françoise	TRAPIED Michel
DAVID Patricia		